

‘L’ordre du jour’ et la modification du SCoT BUCOPA

Lettre ouverte à M. Pierre Boyer, Directeur de la Centrale du Bugey

En préambule à cette lettre je conseille à tous et à toutes de lire http://www.obsarm.org/IMG/pdf/bombe_sur_lyon.pdf ce scénario écrit en 2014 par Dominique Lalanne ancien directeur de recherche en physique nucléaire au CNRS est d'une redoutable actualité à un moment où nous sommes tous abasourdis par ce qui se passe en Ukraine.

Monsieur le Directeur,

lors de la dernière réunion publique de la CLI (Commission Locale d'Information) du 9 décembre 2021, je vous ai demandé pourquoi vous ne parliez pas - dans le cadre d'une information locale - du projet d'implantation de deux EPR sur le site du Bugey. J'ai posé cette question car 10 jours auparavant, vous étiez présent en tant qu'*intervenant EDF*, au '*forum de concertation publique*' de Balan du 30 novembre. Cette concertation publique concernait la modification du SCoT BUCOPA dont le but avoué clairement sur le site internet du SCoT est de '*créer les conditions favorables à l'accueil de nouveaux réacteurs nucléaires de type EPR...sur le site et en continuité immédiate du site du CNPE du Bugey*'

Il m'a été répondu par Jean-Yves Flochon, un membre de la CLI, que 'cette question n'était pas à l'ordre du jour'.

Comme promis par M. Nanchi, Président du SCoT Bucopa, qui assure avoir tout fait pour que l'enquête publique soit largement diffusée (je cite : *2 forums à Lagnieu et Balan en novembre, 2 avis par voie de presse (la Voix de l'Ain et le Progres), un affichage dans les communes du SCoT, un cahier d'observations à Chazey sur Ain, et un formulaire contact activé sur le site internet*), un bilan de la concertation a été envoyé le 25 avril dernier en préfecture.

Je viens de lire attentivement ce bilan :

A Lagnieu, Monsieur le Directeur, lorsque l'on vous pose la question du '*potentiel stockage des déchets nucléaires sur le site de l'extension des EPR*', **vous répondez : 'L'aspect déchets n'est pas l'objet de la discussion d'aujourd'hui.'**

A Balan, Monsieur le Directeur, lorsque l'on vous pose une question sur '*la prise en compte du démantèlement des centrales dans le projet des EPR*', **vous répondez : 'La réunion porte sur la modification du Scot pour un projet qui n'est pas encore décidé** (et pour cause puisqu'il dépend précisément de la modification du SCoT ! - ndlr). **Le projet dont il est question porte sur la construction de 2 EPR et non sur le démantèlement'**

J'ajoute qu'à Balan, **M. Philippe Guillot-Vignot**, entre autres Vice-président du BUCOPA, Président de la 3CM et Maire de Montluel, **vous prête main-forte et vous aide à recentrer les débats en rappelant l'ordre du jour**

Lorsqu'est posée la question sur *l'eau et le refroidissement des centrales en lien avec les conditions de dérèglement climatique (baisse de débit/ niveau Rhône)* il soutient votre argumentaire qui était le suivant : '**il faut relativiser la consommation de l'eau par une centrale nucléaire**' (toute l'eau de la mer n'arrive pourtant pas à refroidir le cœur de Fukushima ! ndlr)

Pour ce faire, **il affirme : 'Cette modification permet de se situer dans une prospective qui doit permettre de créer les conditions favorables d'EPR. Le problème du Rhône est bien entendu un enjeu majeur qui doit être pris en compte dans le cadre de la concertation. Mais l'enjeu du débat d'aujourd'hui c'est comment faire une potentielle place aux EPR'**

Effectivement Monsieur le Directeur, **dans cet exercice truqué de démocratie participative** qu'est l'enquête publique sur la modification du SCoT BUCOPA, **il vous fallait vous cramponner à 'l'ordre du jour' et ne laisser aucune place aux questions dérangeantes.**

C'est de toute première importance. Car sans modification préalable du Schéma de Coherence Territoriale voté en 2017 pour 20 ans, EDF ne peut pas construire ses EPR. **'L'ordre du jour' pour vous et le SCoT BUCOPA¹ est de faire approuver lors d'une enquête publique, (dont vous et la présidence du SCoT espérez qu'elle touchera le moins de public possible) une modification radicale du PLU des 82 communes du BUCOPA. Cette modification permettra la mise en place d'un projet (la construction des EPR) dont vous clamez - pour rassurer les foules - qu'il n'est pas encore décidé**

Il suffisait de le dire, Monsieur le Directeur, et Messieurs Nanchi et Guillot-Vignot ont sûrement dû s'excuser platement auprès de vous et d'EDF d'avoir été obligés par la loi de mettre en place cette *'concertation publique'* -ce qui vous a contraint de rappeler aux personnes présentes quel était 'l'ordre du jour'...

Cordialement,

Sylvette LEMERLE - citoyenne.

PS : Toutes les phrases en italiques sont tirées directement du site internet du BUCOPA, dans la rubrique 'Modification numéro 1, Bilan de la concertation.'

Mon intervention lors de la CLI a été citée par Le Progrès du 9 décembre dans un article intitulé 'Centrale du Bugey : entre questionnements et inquiétudes'.

PPS : En amont des Législatives et dans la mesure de mes moyens, je vais diffuser cette lettre ouverte à un maximum de communes, associations, partis politiques, citoyens etc. Que ceux à qui elle 'parle' la diffusent à leur tour ! Il s'agit de la santé de notre démocratie.

¹ Le SCoT BUCOPA est présidé par M. Nanchi, adjoint à la mairie de Lagnieu, conseiller régional, candidat sur la deuxième circonscription de l'Ain sous l'étiquette LR (information tirée du journal *BugeyCôtière* qui lui consacre une longue interview p.8 du 12 au 18 mai)